

Informations concernant le troisième cycle à l'EPG Cursus pour devenir Gestalt-thérapeute et accéder au CEP

Objectif et certification

Le 3^e cycle de la formation certifiante procure les enseignements et approfondissements nécessaires pour renforcer et légitimer la pratique professionnelle de la Gestalt-thérapie.

Il mène au certificat de Gestalt-thérapeute qui est délivré lorsque l'étudiant a :

- effectué les stages requis (voir ci-dessous)
- participé à ces formations de manière assidue et active, avec **implication** également dans les travaux personnels demandés, et démontré **l'intégration** des enseignements aussi bien lors des stages que des supervisions
- mis en œuvre progressivement une **pratique professionnelle** régulière comptabilisant un minimum de 500 heures sur au moins deux années, la croissance de cette activité étant gérée en concertation avec le superviseur, et les **engagements déontologiques** étant tenus.
- obtenu la validation de son **écrit professionnel** et de sa présentation devant le jury de 3^e cycle (pensez demander les consignes ad hoc auprès de l'équipe administrative).

Deux journées de présentation des écrits professionnels de fin de formation devant jury sont organisées chaque année. Elles sont publiques et les étudiants en cours de formation sont encouragés à venir y assister.

Un **stage pratique** dans un hôpital, dans un groupe de thérapie ou dans une institution peut enrichir utilement votre formation. L'EPG peut signer une convention avec l'organisme concerné (Bénédicte Levrat sera votre contact à cette fin).

Conditions d'admission

Pour celles-ci reportez-vous à la **Fiche d'entrée en 3^{ème} cycle** téléchargeable sur le site de l'EPG : <http://epg-gestalt.fr/epg/administratif>

Protocole d'inscription en C3 : Le responsable du C3 est [Didier Agossa](#), Responsable des Études.

À partir de septembre, Katherine peut réceptionner des vœux d'inscription pour la supervision, la psychopathologie et les FAP mais il est clair qu'une inscription ferme en C3 doit suivre le protocole suivant :

1. Validation par l'équipe C2 pour l'entrée en C3 (l'obtention du certificat C2 de Gestalt-praticien ne suffit pas)
2. Rédaction du plan de formation C3 + Lettre de motivation, CV et fiche d'inscription (le plan de formation peut être fait avec Didier si nécessaire)
3. Validation du plan de formation C3 par Didier
4. Puis inscription administrative aux stages/modules C3 auprès de Katherine

L'EPG accueille au sein de son 3^{ème} cycle :

- ✓ Des Gestalt-praticiens certifiés à l'EPG, pour lesquels l'équipe pédagogique de deuxième cycle a donné son accord,

- ✓ Des Gestalt-praticiens certifiés d'autres instituts de formation à la Gestalt, reconnus par l'EPG, selon la décision d'équipe résultant au minimum de l'étude du dossier, d'un entretien avec Didier AGOSSA, référent cycle 3 : didier.agossa@epg-gestalt.fr - 01 43 22 71 61 ; et de la participation à deux stages avant confirmation mutuelle d'engagement.
- ✓ Des psychothérapeutes, psychopraticiens, psychiatres, psychologues en exercice et formés dans une autre approche, après entretien, stages permettant la confirmation mutuelle d'engagement, et élaboration d'un cursus « sur mesure » au sein de l'EPG (pouvant nécessiter des éléments des 1^{er} et 2^{ème} cycle).

Les stages de troisième cycle peuvent également être suivis avec de moindres dispositions quand ce n'est pas dans l'objectif de capitalisation et certification

Contenu

Les stages de 3^e cycle évoluent d'année en année, il est donc préférable de se reporter au site internet, tout en respectant les exigences indiquées dans la fiche d'entrée en 3^{ème} cycle.

Le 3^{ème} cycle comporte :

- au choix
 - en formule à la carte (FOC) :
 - ✓ les stages obligatoires
 - Relation thérapeutique
 - Résonance et dévoilement
 - Au moins un des stages concernant les dynamiques corporelles
 - Le complément de stages au choix parmi les approfondissements, pour totaliser 22 journées de formation
 - en formule structurée (FAP) :
 - ✓ les sessions de la FAP choisie
 - ✓ le complément de stages au choix pour totaliser 22 journées de formation (si de la supervision est intégrée à la FAP, ces journées doivent être déduites du calcul)
- 15 journées de formation avancée à la **psychopathologie**
- un minimum de 140 heures sur 2 années en groupe de **supervision didactique** au sein de l'EPG (La FAP'roc comporte une part de cette supervision intégrée), ces deux années pouvant être consécutives ou espacées
- un minimum de 10 heures de **supervision individuelle** avec un superviseur agréé par l'EPG

Pédagogie

Après un 1^{er} cycle essentiellement expérientiel et donc assez focalisé sur le cheminement de l'étudiant, un 2nd cycle le sollicitant davantage sur le plan de son autonomie, dans le cadre d'une promotion fixe, le 3^e cycle est encore davantage exigeant. En tant que Gestalt-praticien en exercice et face à des choix de stages, avec des formateurs différents, c'est un bel entraînement pour les exigences d'une profession où la remise en question, la recherche et la formation sont permanentes.

Prévoyez de consacrer du temps personnel pour vous préparer aux stages (vous en aurez un meilleur profit),

effectuer quelques recherches, créer vos supports, préparer vos supervisions, lire, écrire, noter vos idées et vos questionnements...

Certains stages demandent un travail conséquent. La psychopathologie en est un exemple tant la matière est dense. Le processus pédagogique vous implique par des exposés croisés au sein du groupe, préparés individuellement, et des présentations cliniques.

En cours de cursus, nous vous recommandons de faire régulièrement le point avec votre superviseur, ainsi qu'auprès de l'équipe administrative.

Programmation

Attention ! Nous vous invitons à être réaliste et prudent. Si vous êtes dans la situation d'une reconversion professionnelle sachez que le **démarrage** d'une activité de Gestalt-praticien en thérapie doit se faire **progressivement**. Par ailleurs, selon votre énergie, votre confiance, les conditions économiques, le lieu géographique de votre installation, le soutien de votre entourage... du temps peut être nécessaire avant que les clients ne viennent vers vous. **Conservez vos sources de revenus**, sans quoi votre sérénité sera vite perdue et votre posture vite corrompue.

Ce cycle doit tenir sur une durée comprise entre 2 et 6 ans, à partir de votre entrée en troisième cycle : au moment où vous le souhaitez et au plus tard pour démarrer votre pratique. Nous vous recommandons de le répartir sur 3 à 5 ans. **Les inscriptions peuvent se faire uniquement après votre certification de Gestalt Praticien et la validation de votre plan de formation.** Nous vous invitons à **anticiper** la programmation de

vos stages pour faciliter votre organisation et pour éviter qu'ils ne soient déjà complets. En revanche, **ne surchargez pas** votre démarrage : l'assimilation de ce que vous avez appris en 2nd cycle, les travaux personnels demandés en 3^{ème} cycle et votre installation vous prendront temps et énergie.

Par engagement déontologique, **dès le début de votre pratique, vous devez avoir une supervision**, qu'elle soit individuelle hors EPG ou en groupe

didactique de 3^{ème} cycle. Cette dernière se prend par année entière et vos intentions sont à communiquer à Katherine Menudier en octobre pour l'année suivante. Pour les étudiants dont la certification est prévue en novembre ou décembre, vous pouvez contacter Katherine dès octobre. Elle notera vos intentions.

Didier AGOSSA valide votre **Fiche d'entrée en 3^{ème} cycle** et se tient à votre disposition pour toute aide.

Pour vous aider à l'élaborer voici quelques **recommandations** :

- Si vous ressentez le besoin d'un « contenant » et le désir de vous former de nouveau en promotion, choisissez une formule structurée (FAP). Les FAP se déroulent en résidentiel et comportent des journées plus longues.
- Si vous êtes organisé et aimez composer vous-même votre programme, si vous êtes fort contraint pour un engagement de dates à l'avance, ou dans l'obligation d'étaler vos dépenses, choisissez plutôt la formule à la carte (FOC). Vous devez y prévoir les stages obligatoires et un stage de practicums.
- Laissez-vous aussi guider par le désir que vous inspirent les FAPs et les stages.
- Commencez par les fondamentaux et les essentiels avant de passer aux spécialisations et approfondissements : la pratique pour les couples, les enfants, certains profils, etc. sera d'autant mieux étayée que vous aurez respecté ce principe. Ne vous lancez pas dans une spécialisation sans vous y être formé.
- Vous pouvez utiliser le groupe de supervision didactique pour être soutenu dans votre démarrage si vous être prêt à vous installer et décidé.
- Le repérage des modalités de fonctionnement psychique apporté par l'enseignement de la psychopathologie est indispensable à la qualité de la psychothérapie. En début de parcours, cet enseignement vous donnera une assise plus confortable. En fin de parcours votre expérience sera une vivante contribution au sein du groupe de formation.
- Attention, dans le respect des règles de déontologie, à ce qu'aucune de vos supervisions ne soit assurée par votre thérapeute personnel. L'EAGT y est très



attentive pour la délivrance du CEP (de rares dérogations justifiées peuvent être envisagées pour le formateur, animateur de groupe continu).

Conditions de pratique et de visibilité

Tant que vous n'êtes pas **entré*** en 3^{ème} cycle et **actif en formation****, vous pouvez seulement intégrer votre posture Gestaltiste dans votre métier d'origine. Vous pouvez effectuer certains stages de 3^{ème} cycle, mais dans un autre objectif que celui de devenir Gestalt-thérapeute. Ces stages ne seront pas capitalisés pour atteindre le volume requis par la certification de 3^{ème} cycle, dans le cas où vous y entreriez ultérieurement.

L'entrée en 3^{ème} cycle conditionne l'autorisation par l'EPG à débiter votre pratique de Gestalt-praticien recevant des clients en Gestalt -thérapie. Vous pouvez vous présenter en tant que **Gestalt- praticien certifié par l'EPG**, en ajoutant éventuellement **en cours de certification de Gestalt-thérapeute**.

Par ailleurs, les étudiants **actifs en formation****, peuvent demander à figurer sur l'annuaire FF2P avec la mention « en

cours de certification finale ». Ce statut d'étudiant permet d'en bénéficier sans être obligé d'adhérer à la FF2P à titre individuel. Chaque année, la FF2P vérifie auprès de l'EPG si l'étudiant est bien **actif en formation****.

Le formulaire FF2P (à demander à l'EPG) est à utiliser à cet effet. A certaines questions, il est possible de répondre : en cours de 3^{ème} cycle à l'EPG.

La FF2P est en lien avec l'annuaire en ligne et payant de Psychologies Magazine, et lui communique les coordonnées des Gestalt-thérapeutes certifiés.

** c'est à dire ayant envoyé leur Fiche d'entrée en 3ème cycle, qui aura été validée.*

*** c'est à dire participant à un minimum de 5 jours de stages par an, hors supervision de groupe.*

Conditions et modalités d'accès au CEP

A savoir, même si cette question est pour plus tard...

L'EPG étant une école agréée comme EAPTI (European Accredited Psychotherapy Training Institute) par l'EAP, une procédure simplifiée pour les titulaires du certificat de 3ème cycle de

l'EPG permet d'obtenir le CEP (Certificat Européen de Psychothérapie) en « voie directe », c'est à dire via l'EPG qui se charge des formalités. Il sera nécessaire auparavant pour l'étudiant d'avoir été accrédité comme membre individuel par la FF2P.

Précautions

Vous devez conserver attestations et certificats de stages, supervisions et thérapies. Ils peuvent vous être demandés pour divers motifs par l'EPG, par ses organismes accréditeurs, par les instances chargées de la réglementation de la profession. Mieux vaut anticiper et se tenir prêt. Vous pouvez avoir à démontrer que vous respectez vos engagements déontologiques en matière de supervision et de formation continue. Vous pouvez accéder à ces documents dans votre espace réservé sur le site de l'EPG (votre adresse email sera votre identifiant ou login et vous définirez le mot de passe lors de la première connexion). Gardez également trace de votre pratique et du nombre de séances dispensées. Cela vous sera demandé en diverses occasions.

